

BULLETIN MUNICIPAL - PRINTEMPS/ÉTÉ 2014

# La Flotte *et vous !*



**Votre nouveau  
Conseil Municipal**

**Un boulanger - pâtissier  
d'excellence**

**Les nouveaux  
rythmes scolaires**

# Sommaire



La Flotte. Bulletin Municipal  
Printemps-Été 2014

**Directeur de la Publication :** Léon GENDRE (Maire)

**Secrétaire de Rédaction :**  
Simon-Pierre BERTHOMÈS (adjoint au Maire)

**Mise en page :** Asbury

**Impression :** imprimerie Mingot.

**Ont collaboré au Bulletin :** Léon Gendre, Simon-Pierre Berthomès, Michèle Drouin, Alain Croci, Jacky Oger, Éric Lem, Isabelle Masion-Tivenin, Patrick Salez, Elisabeth Bonin-Balmas, Elsa Robinel, Chantal Dutheil, Isabelle Berger-Wagon, Jacques Couturier Organisation, Fabienne Dimnet, Aurore Blanc, Raphaël Mathé, Marylin Poix, Etienne Foucauld, Loïc Morin, Dominique Jouillat, Christelle Baraton.

**Photos :** Mairie de La Flotte, Judo Sport Rétais, Gymnastique Pour La France, Ré Flying Oysters, MJA-REJ, La Farandole, Le Jardin d'éveil, La Maison du Platin, Patrick Salez, Elsa Robinel, Jacques Couturier Organisation, Christian Turcot, Éric Lem, Les Écuries du Moulin Moreau, Équi Passion, Pompiers de La Flotte, Kéolis, X.

Dépôt légal : Juin 2014

Édition : 3.000 exemplaires.

BULLETIN MUNICIPAL  
PRINTEMPS/ÉTÉ 2014

|                                                          |     |
|----------------------------------------------------------|-----|
| Le nouveau conseil municipal                             | P4  |
| Le Budget 2014                                           | P6  |
| La réforme des rythmes scolaires                         | P8  |
| Le cirque à l'école maternelle et élémentaire            | P10 |
| Marie et son Ophidie Circus                              | P11 |
| Le jardin d'éveil                                        | P12 |
| La Farandole                                             | P12 |
| Une nouvelle exposition temporaire à la Maison du Platin | P13 |



|                                                     |     |
|-----------------------------------------------------|-----|
| Les espaces naturels et la relance de l'agriculture | P14 |
| Les Nouvelles du Port                               | P15 |
| L'activité équestre à La Flotte                     | P16 |
| Les pompiers volontaires                            | P19 |
| Rencontre avec Christian Turcot                     | P20 |
| La Nuit Américaine                                  | P22 |
| Travaux d'aménagement                               | P24 |
| Un nom, une rue....                                 | P25 |
| Des nouvelles de l'espace Bel Air                   | P26 |
| Le Marché et la zone de la Croix Michaud            | P28 |
| Les brèves                                          | P29 |
| État civil                                          | P31 |
| Horaires des «navettes de village»                  | P32 |

MAIRIE DE LA FLOTTE - 25 cours Félix Faure  
Tél. 05 46 09 60 13 - Fax 05 46 09 63 32  
Horaires d'ouverture du Secrétariat  
Lundi : 10h à 12h  
Mardi : 10h à 12h et 13h30 à 17h  
Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h  
Jeudi : 10h à 12h  
Vendredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h



# Édito



LÉON GENDRE - MAIRE DE LA FLOTTE

## Le bon usage de la démocratie

Pour la première fois dans l'histoire de notre commune, les règles du renouvellement des élus du Conseil Municipal ont été modifiées. L'élection à la majorité absolue avec possibilité de panachage a laissé place à un scrutin proportionnel avec obligation de présenter sur les listes et en alternance autant de femmes que d'hommes.

Le 23 mars, ce sont 12 hommes et 11 femmes qui ont été déclarés élus et qui maintenant en place, travaillent au sein du Conseil Municipal dans l'intérêt de la population Flottaise.

Poursuivre les orientations définies voici 38 ans et faire de La Flotte une commune active, vivante et protégée des méfaits de la modernité, là est le défi que nous devons relever. A nous d'être suffisamment imaginatifs pour donner leur chance aux jeunes couples qui ont choisi La Flotte pour y vivre, et pour rendre la vie agréable à tous ceux qui, par leurs activités ou tout simplement par leur présence, font de notre commune un lieu de rencontres et de convivialité très apprécié.

Dès le lendemain de l'élection du Maire et des adjoints, les élus se sont immédiatement engagés sur 2 projets d'extrême urgence :

La protection de notre commune contre les risques de submersion

La mise en place de nouveaux rythmes scolaires.

Durement frappée par la Submersion Xynthia le 28 février 2010, La Flotte est aujourd'hui touchée sur une partie de son territoire par les contraintes du futur Plan des Risques Littoraux. Ce document est actuellement en cours d'élaboration dans les services de l'Etat et sera rendu public à la fin de cette année 2014.

Sans attendre l'annonce des contraintes que nous devons intégrer dans notre Plan Local d'Urbanisme, il importe de protéger le centre bourg d'une éventuelle submersion. La construction d'un parapet de 0,80 mètres de part et d'autre de l'entrée du port et la pose d'une porte de même hauteur, répondront à cette nécessité de protection.

Depuis le 16 juin, l'enquête publique concernant ces futurs travaux est ouverte. Ne manquez pas de vous rendre en mairie pour vous informer et donner votre avis sur ce projet important pour l'avenir de La Flotte.

Pour ce qui concerne la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la commission a travaillé d'arrache-pied pour présenter au conseil d'école et au Conseil Municipal une nouvelle organisation qui prévoit la mise en place d'un projet éducatif de territoire. Ce dernier a été adopté le 12 mai et le 12 juin, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le règlement intérieur qui fixe les nouveaux horaires et les temps d'activités péri-éducatifs. Ainsi, toutes les conditions sont-elles réunies pour réussir la prochaine rentrée scolaire le 2 septembre prochain.

A toutes et à tous, je souhaite un bel été ensoleillé et festif !

Votre Maire  
Léon Gendre



# Votre nouveau conseil municipal



**Léon GENDRE**  
**Maire**

Président de droit  
de toutes les commissions.

## LES ADJOINTS



**Roger ZÉLIE**  
**1<sup>er</sup> Adjoint**

Délégation de signature générale.  
Port, Commission de Sécurité et  
d'accessibilité,  
Travaux neufs d'infrastructure et de  
rénovation des bâtiments communaux.



**Marie Thérèse ÉPAUD**  
**2<sup>ème</sup> Adjointe**

Centre Communal d'Action  
Sociale et toutes les missions  
inhérentes aux affaires sociales.



**Maryse VANOOST**  
**3<sup>ème</sup> Adjointe**

Préparation et suivi des fêtes,  
Calendrier des manifestations,  
Relations avec les associations et les élus.



**Simon-Pierre BERTHOMÈS**  
**4<sup>ème</sup> Adjoint**

Toutes missions inhérentes au  
tourisme, à la communication,  
l'information, le bulletin municipal.



**Alain CROCI**  
**5<sup>ème</sup> Adjoint**

Pilotage de la commission  
« marché, commerce et artisanat »,  
Etablissement des relations avec  
les commerçants sédentaires  
et non sédentaires de la commune  
et des élus.



**Isabelle MASION TIVENIN**  
**6<sup>ème</sup> Adjointe**

Pilotage de la commission  
« affaires scolaires »,  
Mise en place des « rythmes scolaires »,  
Etablissement des relations  
avec les enseignants, le personnel affecté  
aux écoles et au restaurant scolaire,  
et les élus.

## LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



**Jacky OGER**  
**Conseiller Délégué**

Encadrement du personnel technique,  
Accompagnement des agents de la  
Police municipale, Etablissement des  
relations entre les élus et le personnel,  
Plan de circulation et signalisation routière.



**Olivier FRILLOUX**  
**Conseiller Délégué**

Préparation et suivi des fêtes,  
Calendrier des manifestations,  
Relations avec les associations et les élus.



**Anne-Marie BERTRANET**  
**Commissions**

Cadre de Vie et Logement,  
Sécurité et accessibilité des bâtiments,  
Fêtes, animations, culture,  
Affaires scolaires,  
Marché, commerces et artisanat,  
Affaires sociales.



**Michèle DROUIN**  
**dossiers financiers**  
**Commissions**

Cadre de Vie et Logement,  
Sécurité et accessibilité des bâtiments,  
Fêtes, animations, culture,  
Communication et Tourisme.



**Philippe LE BARON**  
**Commissions**

Sécurité et accessibilité des bâtiments,  
Ostréiculture-Pêche,  
Port - Littoral,  
Communication et Tourisme,  
Jeunesse et Sports,  
P.L.U. / A.V.A.P.



**Bernard PERRAIN**  
**Commissions**

Ostréiculture-Pêche,  
Port - Littoral,  
Jeunesse et Sports,  
Fêtes, animations, culture,  
P.L.U.



**Françoise SALIN**  
**Commissions**

Cadre de Vie et Logement,  
Fêtes, animations, culture,  
Marché, commerces et artisanat,  
Affaires sociales.



**Elisabeth BONIN-BALMAS**  
**Commissions**

Cadre de Vie et Logement,  
Communication et Tourisme,  
Espaces Naturels, Agriculture et  
Chasse,  
P.L.U. / A.V.A.P.



**Patrick SALEZ**  
**Commissions**

Espaces Naturels, Agriculture  
et Chasse,  
Cadre de Vie et Logement,  
Communication et Tourisme,  
P.L.U. / A.V.A.P.



**Elsa ROBINEL**  
**Commissions**

Fêtes, animations, culture,  
Affaires scolaires,  
Communication et Tourisme.



**Céline SICATEAU-RIVIERE**  
**Commissions**

Fêtes, animations, culture,  
Ostréiculture-Pêche,  
Port - Littoral,  
Affaires scolaires,  
Marché, commerces et artisanat.



**Jean-Paul HERAUDEAU**  
**Commissions**

Ostréiculture-Pêche,  
Port - Littoral,  
P.L.U. / A.V.A.P.



**Joël MENANTEAU**  
**Commissions**

Marché, commerces et artisanat,  
Jeunesse et Sports,  
P.L.U.



**Annie BERGERON**  
**Commissions**

Cadre de Vie et Logement,  
Fêtes, animations, culture,  
Affaires scolaires,  
Affaires sociales.



**Bernard Tivenin**  
**Commissions**

Sécurité et accessibilité  
des bâtiments,  
Espaces Naturels,  
Agriculture et Chasse.



**Véronique BICHON**  
**Commissions**

Cadre de Vie et Logement,  
Fêtes, animations, culture,  
Communication et Tourisme.

# BUDGET PRIMITIF 2014

## LES POINTS CLEFS



**Le budget voté pour 2014 traduit, comme les années précédentes, la volonté de la Commune de poursuivre la mise en œuvre de son plan d'action, sans accroître le taux des impôts locaux, tout en diminuant son endettement.**

### UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT LARGEMENT EXCÉDENTAIRE

Le budget de fonctionnement s'établit à 6 282 168 €. Les frais de gestion, de personnel, les coûts de maintenance et l'intérêt des emprunts progressent de 6% ce qui permet de dégager un solde positif de 2,2 millions d'Euros qui vient conforter sensiblement les fonds propres de la Commune.

Cet excédent est obtenu malgré une nouvelle diminution des dotations de l'Etat. Amorcée en 2011, cette tendance devrait se poursuivre ce qui doit inciter à une prudence accrue dans la gestion financière de la Commune.

### UN BUDGET D'INVESTISSEMENT TOUJOURS TRÈS LARGEMENT AUTOFINANCÉ.

Outre le remboursement des échéances d'emprunts à hauteur de 466 000 d'Euros, les dépenses d'investissements représentent plus de 5 millions d'Euros de travaux et d'acquisitions.

Ils comprennent principalement la poursuite de la réhabilitation des rues du centre village et l'embellissement des espaces publics, l'aménagement des sanitaires et de la placette devant la maison du Platin, l'avancement de grands projets pluriannuels tels la mise en valeur des espaces agricoles et la création de la zone ostréicole.

En 2014, le schéma directeur de traitement des eaux pluviales sera également engagé. Les études préliminaires ont d'ores et déjà été confiées à un bureau spécialisé.

En outre, une ligne budgétaire de 832 000 € est prévue afin de pouvoir saisir des opportunités d'acquisitions foncières. Enfin, le budget intègre une provision de 282 000 € pour faire face à des dépenses imprévues.

Signe de la bonne santé financière de la Commune, ces investissements sont financés à plus de 86% sur fonds propres. 11% proviennent de subventions. Le seul emprunt nouveau porte, comme les années précédentes, sur le crédit spécifique consenti à taux préférentiel par le S.D.E.E.R. pour financer la rénovation de l'éclairage public et assorti d'une subvention de même montant.

### UNE SITUATION FINANCIÈRE EN CONSTANTE AMÉLIORATION

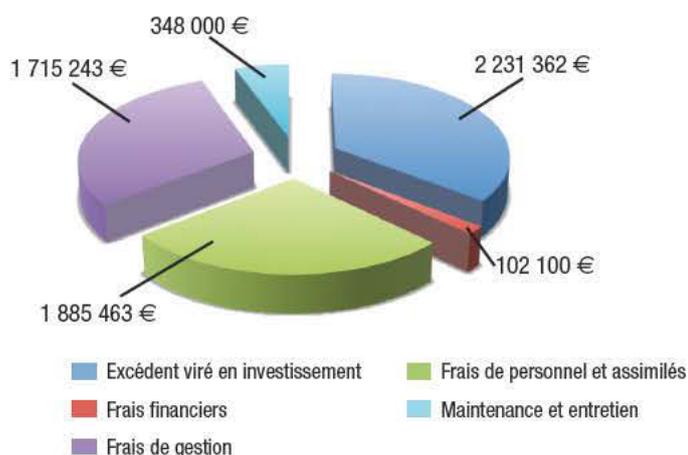
Depuis 2008, l'endettement total de la commune est passé de 4,4 millions d'Euros à 2,2 millions d'Euros. Il a été divisé par deux. Dans le même temps, son autofinancement net des remboursements d'emprunts a été multiplié par deux. Il atteignait 1,4 millions d'Euros fin 2013 contre 716 000 € fin 2008. Le poids de la dette représentait moins de deux ans d'autofinancement contre plus de six il y a 5 ans.

#### TRAVAUX ET ACQUISITIONS : 5 627 834 €

|                                                                           |           |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Acquisitions de terrains                                                  | 832 901   |
| Église : chauffage, restauration                                          | 58 458    |
| Groupe scolaire : chauffage, divers                                       | 78 267    |
| Acquisition de matériels et véhicules utilitaires                         | 134 108   |
| Matériel informatique                                                     | 26 040    |
| Voirie communale, espaces publics, espaces verts                          | 1 897 780 |
| Eclairage public                                                          | 289 807   |
| Réhabilitation parking Clos Biret                                         | 76 458    |
| Mise en culture espaces naturels : irrigation, construction d'un bâtiment | 747 933   |
| Zone ostréicole : études, travaux                                         | 513 314   |
| Achèvement locaux de La Farandole et Base nautique                        | 9 815     |
| Traitement des eaux pluviales études et travaux                           | 251 000   |
| Quartier de la Maladrerie : études                                        | 37 083    |
| Maison du Platin : aménagement du parvis et sanitaires                    | 392 870   |
| Provision pour dépenses imprévues                                         | 282 000   |

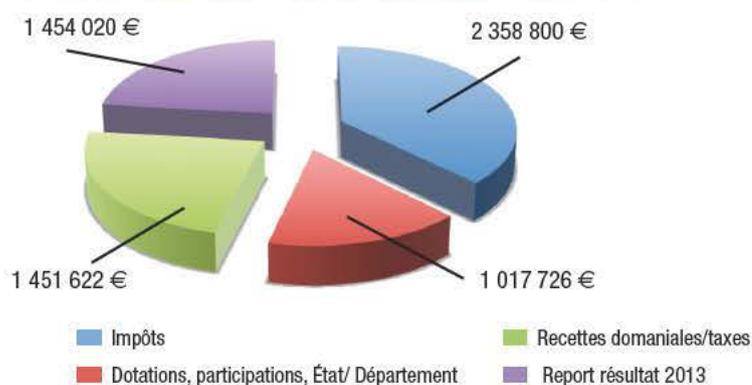
## FONCTIONNEMENT

### ► DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 6 282 168 €



|                                 |                  |             |
|---------------------------------|------------------|-------------|
| Excédent viré en investissement | 2 231 362        | 36%         |
| Frais financiers                | 102 100          | 2%          |
| Frais de personnel et assimilés | 1 715 243        | 27%         |
| Frais de gestion                | 1 885 463        | 30%         |
| Maintenance et entretien        | 348 000          | 5%          |
| <b>Total</b>                    | <b>6 282 168</b> | <b>100%</b> |

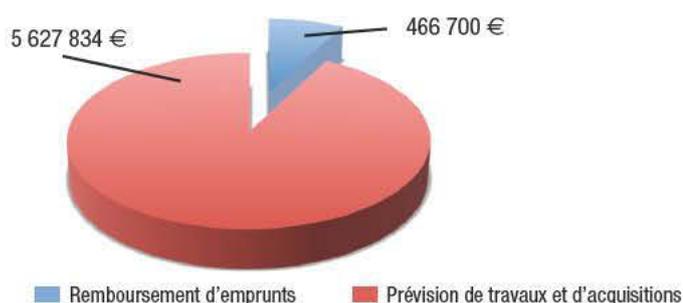
### ► RECETTES DE FONCTIONNEMENT 6 282 168 €



|                           |                  |             |
|---------------------------|------------------|-------------|
| Impôts                    | 2 358 800        | 38%         |
| Dotations, participations | 1 017 726        | 16%         |
| Recettes domaniales/taxes | 1 451 622        | 23%         |
| Report résultat 2013      | 1 454 020        | 23%         |
| <b>Total</b>              | <b>6 282 168</b> | <b>100%</b> |

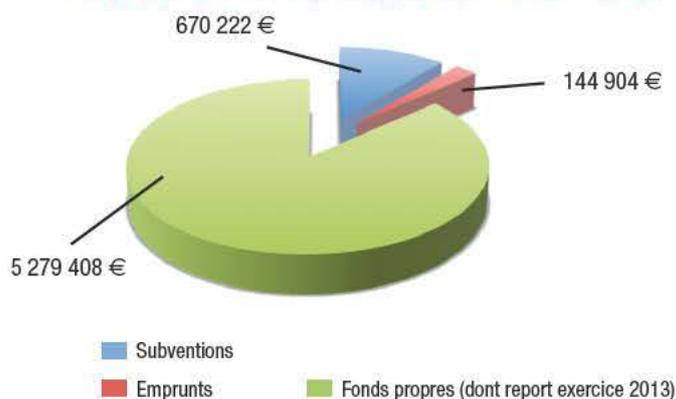
## INVESTISSEMENT

### ► DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 6 094 534 €



|                                        |                  |             |
|----------------------------------------|------------------|-------------|
| Remboursement d'emprunts               | 466 700          | 8%          |
| Prévision de travaux et d'acquisitions | 5 627 834        | 92%         |
| <b>Total</b>                           | <b>6 094 534</b> | <b>100%</b> |

### ► RECETTES D'INVESTISSEMENT 6 094 534 €



|                                           |                  |             |
|-------------------------------------------|------------------|-------------|
| Subventions                               | 670 222          | 11,0%       |
| Emprunts                                  | 144 904          | 2,4%        |
| Fonds propres (dont report exercice 2013) | 5 279 408        | 86,6%       |
| <b>Total</b>                              | <b>6 094 534</b> | <b>100%</b> |

# REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



**A** la rentrée de septembre 2014, la commune de la Flotte appliquera la réforme des rythmes scolaires voulue par l'Etat dans le cadre de la refondation de l'école. La nouvelle équipe municipale travaille à l'application de cette réforme dont l'objectif est de mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse du rythme naturel d'apprentissage et de repos des enfants et ainsi favoriser leur réussite scolaire.

Cette réforme comporte deux points :

Modification des rythmes scolaires : maintien de 24h d'enseignement par semaine mais répartis sur 9 demi-journées pendant 36 semaines. Il est préconisé d'allonger le temps d'enseignement le matin, plus propice à l'apprentissage.

Mise en place par les communes des T.A.P. (*Temps d'Activités Péri-éducatifs*) : les TAP sont des temps d'activités organisés et pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe. Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives. Les TAP ne seront pas à la charge des familles.

La commission des affaires scolaires a entamé un travail de concertation avec les acteurs de l'école : les enseignants, ATSEM (*Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles*), parents d'élèves élus et la Farandole. C'est la Farandole qui à partir



Une rencontre à la découverte des oursins.

## NOUVELLE ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE VOTÉE EN CONSEIL D'ÉCOLE EXTRAORDINAIRE DU 12 MAI 2014 :

| Lundi                                                          | Mardi                                                          | Mercredi                                     | Jeudi                                                          | Vendredi                                                       |
|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| <b>7h30 / 8h50</b><br>Accueil périscolaire                     | <b>7h30 / 8h50</b><br>Accueil périscolaire                     | <b>7h30 / 8h50</b><br>Accueil périscolaire   | <b>7h30 / 8h50</b><br>Accueil périscolaire                     | <b>7h30 / 8h50</b><br>Accueil périscolaire                     |
| <b>8h50 / 12H15</b><br>Enseignement                            | <b>8h50 / 12H15</b><br>Enseignement                            | <b>8h50 / 12H10</b><br>Enseignement          | <b>8h50 / 12H15</b><br>Enseignement                            | <b>8h50 / 12H15</b><br>Enseignement                            |
| <b>12h15 / 13h45</b><br>Pause méridienne                       | <b>12h15 / 13h45</b><br>Pause méridienne                       | <b>12h10 Sortie</b><br>ou Accueil de loisirs | <b>12h15 / 13h45</b><br>Pause méridienne                       | <b>12h15 / 13h45</b><br>Pause méridienne                       |
| <b>13h45 / 16h00</b><br>Enseignement                           | <b>13h45 / 15h00</b><br>Enseignement                           |                                              | <b>13h45 / 16h00</b><br>Enseignement                           | <b>13h45 / 16h00</b><br>Enseignement                           |
| <b>16h00 / 16h30</b><br>Sortie ou Temps<br>péri-éducatif       | <b>15h00 / 16h30</b><br>TAP                                    |                                              | <b>16h00 / 16h30</b><br>Sortie ou Temps<br>péri-éducatif       | <b>15h00 / 16h30</b><br>TAP                                    |
| <b>16h30 Sortie</b><br>ou Accueil périscolaire<br>jusque 18h30 | <b>16h30 Sortie</b><br>ou Accueil périscolaire<br>jusque 18h30 |                                              | <b>16h30 Sortie</b><br>ou Accueil périscolaire<br>jusque 18h30 | <b>16h30 Sortie</b><br>ou Accueil périscolaire<br>jusque 18h30 |

de la rentrée assurera la gestion des TAP.

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014 dans notre commune a été l'occasion de lancer un P.E.D.T. (*Projet Éducatif Du Territoire*). Dans un premier temps, il va permettre de présenter les dispositifs éducatifs de notre commune et donner le cadre des actions sur les temps adjacents au temps scolaire (les TAP). Trois grands objectifs pédagogiques ont été définis : Favoriser l'épanouissement de l'enfant, favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité et dans la société et favoriser le développement de la curiosité, des connaissances et des savoir-faire.

### QUELLES SERONT LES ACTIVITÉS PROPOSÉES ?

La Municipalité souhaite proposer des activités de qualité et diversifiées permettant d'éveiller les enfants à des thématiques variées : initiation à des pratiques sportives, découverte du patrimoine et des sciences, chant, activités ludiques, aide aux devoirs, pratique de l'informatique. Ces activités auront lieu essentiellement

à l'école (salles d'activités, bibliothèques, préaux...). Des déplacements pourront avoir lieu dans des structures proches des écoles et seront encadrés de la même manière que les déplacements scolaires. Ces activités seront encadrées par du personnel qualifié tel que les animateurs de la Farandole, le personnel municipal présent dans les écoles, des intervenants diplômés d'Etat. La directrice de la Farandole assurera la coordination des TAP.

### LES ENFANTS SONT-ILS OBLIGÉS DE PARTICIPER AUX ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES ?

Les activités péri-éducatives ne sont pas obligatoires et les parents qui le souhaitent peuvent reprendre leurs enfants après le temps d'enseignement. Néanmoins, ces activités seront volontairement diversifiées, pédagogiques afin qu'elles soient bénéfiques pour l'enfant dans le cadre de son apprentissage.

Renseignements complémentaires du PEDT sur le Site de la commune : [laflotte.fr](http://laflotte.fr)



Le jardin pédagogique.



Réunion d'information sur le T.A.P.



## Écoles, maternelle et élémentaire, **un projet commun, pédagogique et ludique : le cirque**

Les élèves des écoles, maternelle et élémentaire, ont vu leur année scolaire rythmée par le cirque.

Sous l'œil vigilant et bienveillant de Marie La Bohème et de l'équipe d' « Ophidie Circus », les enfants ont, en effet, découvert les arts du cirque (numéro d'équilibre, jonglage, acrosport, clown, ...)

Plusieurs temps d'apprentissages ont été planifiés. L'équipe d' « Ophidie Circus » a animé différentes sessions de sensibilisation et de découverte puis d'approfondissement de ces arts, du mois de janvier au 14 Juin 2014.

Les enseignants, entre les interventions de ces professionnels du cirque, ont poursuivi le travail engagé, permettant aux élèves d'améliorer leurs performances, de choisir leurs disciplines et de préparer leurs numéros pour le spectacle final.

Les séances d'entraînement ont eu lieu au gymnase de l'école, puis sous le chapiteau, installé pour l'occasion au Clos Bel Air. Chacun a appris à tenir son rôle : artiste, garçon de piste ou Monsieur Loyal.

Le projet a été riche d'enseignements pour les enfants. De la découverte du cirque et de l'univers de l'artiste à la réalisation du spectacle, ils ont dû s'intégrer à un projet collectif, travailler leur équilibre et leur coordination, apprendre à accepter le regard de l'autre, oser prendre des risques, respecter des règles de vie et de citoyenneté, coopérer et s'entraider.

Du plaisir bien sûr, mais aussi de la rigueur afin de monter un spectacle de qualité

dans le respect des règles de sécurité, du matériel et du travail des autres.

Des sorties d'école ont également été organisées en lien avec ce thème : les enfants ont ainsi assisté au spectacle du « cirque Gruss » en février à La Rochelle, les élèves des sections de l'Ecole Maternelle ont aussi exécuté, dans le cadre de la Semaine de la Maternelle, une superbe parade du cirque au marché.

N'oublions pas non plus le carnaval organisé par l'APE (Association des Parents d'Elèves) et la Municipalité, qui a vu défiler nombre de clowns, de félins ou encore d'échassiers, autant d'artistes en herbe «haut en couleurs».

Le projet, soutenu avec enthousiasme par tous les participants, a abouti le samedi 14 Juin par la présentation de deux spectacles :

- Un premier, le matin, sur le thème des quatre éléments où les élèves de l'école maternelle et ceux des classes de CP et de CE1/CE2, ont pu montrer à tous quels véritables artistes ils étaient.
- Un second, l'après-midi, sur l'univers du cirque avec quelques belles prouesses sportives, mais aussi du chant et du rythme mené «tambour battant» par les élèves des classes élémentaires.

Un grand bravo à tous les enfants pour leurs prestations.

Ce projet artistique, culturel et sportif, très porteur pour l'ensemble des élèves, a reçu les financements de l'APE de La Flotte, de la Municipalité et de la Communauté de Communes. Un grand merci à eux, aux enseignants et à l'équipe d' « Ophidie Circus ».

# Mais qui est donc Marie et son « Ophidie Circus » ?



Marie la Bohème, au centre, avec l'équipe d'Ophidie Circus



Une animation rue du marché

Marie La Bohème a grandi en Normandie où, à l'âge de 12 ans, elle découvre le cirque dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale des Sports Scolaires). Elle a le coup de foudre pour cette activité qui va devenir son métier et sa passion.

Elle se forme également aux arts de la rue et va travailler pour différentes compagnies. En parallèle, Marie s'oriente vers l'enseignement, car pour elle « le cirque, c'est l'école de la vie », on y apprend le goût de l'effort, le respect et l'entraide. C'est aussi un formidable moyen pour les enfants de s'épanouir et de dépasser leurs peurs. Ceux qui connaissent Marie, ont pu être témoins de ses talents de pédagogue, maîtrisant patience et art de révéler et valoriser chaque enfant.

En 2002 elle décide de créer l'association « Ophidie Circus » afin de développer son activité d'enseignante et, depuis 2009, elle installe régulièrement son chapiteau sur l'île de Ré.

Elle a d'abord travaillé avec les centres de loisirs, puis débuté un premier projet avec une école à Saint-Martin de Ré. Devant le succès auprès des enfants et des enseignants, elle poursuit depuis cette activité avec, cette année, les écoles de la Flotte et de la Couarde. Plusieurs centaines d'enfants de l'île ont pu s'initier au cirque.

Elle est entourée d'une équipe d'artistes passionnés, Yoan Stella, Angel, Martin, Mathieu et Mouche. L'équipe est complétée d'artistes de passage sur l'île de Ré, car comme elle le dit « le cirque est une grande famille ».

Cet été « Ophidie Circus » installe son chapiteau au clos Bel Air et organise à partir du 7 juillet des stages pour les enfants qui se clôtureront tous les vendredis par un spectacle. Un tarif préférentiel sera proposé aux enfants de la commune. De plus cette année, les stagiaires découvriront « un trapèze ballant » auquel pourront s'initier les enfants à partir de 12 ans et les adultes.

Informations et bulletin d'inscription pour les stages sur le site : [www.ophidie.com](http://www.ophidie.com)



L'heure du conte.



Visite d'une exposition de peinture.

**Le jardin d'éveil de La Flotte termine sa troisième année et confirme ses orientations et ses choix pédagogiques.**

20 enfants âgés de plus de deux ans ont fréquenté « le Jardin » tout au long de l'année, encadrés par une animatrice d'éveil, Sandrine, deux éducatrices Caroline et Brigitte et Fabienne la directrice. Ana qui prépare un CAP petite enfance, vient compléter l'équipe.

Une équipe compétente encadre les enfants, tout au long de la journée, les guide, les rassure, les encourage afin de les accompagner dans leurs apprentissages et de développer leur autonomie.

## Le jardin d'éveil

La journée est ponctuée de moments individuels où éducatrices et animatrices répondent aux besoins affectifs des enfants et de moments collectifs où enfants et encadrants se regroupent pour partager dans la bonne humeur des chants, des histoires et autres moments de la vie quotidienne : habillage, lavage des mains, apprentissage de la propreté... Les enfants sortent chaque semaine du jardin d'éveil. Cette année, nous avons visité des expositions de peinture, fait des sorties dans le village ou sur l'estran, visité une ferme d'autruches et une autre où il y avait des cochons et des brebis. Nous avons pris le bus pour aller à « La Maline » à La Couarde voir un spectacle.

Nous avons débuté les ateliers jeux du vendredi où avec la collaboration des parents qui le souhaitent et le peuvent ils découvrent un jeu de société. L'adulte est présent et encourage l'enfant à s'exprimer, à questionner et à comprendre le monde qui l'entoure.

L'équipe met à profit le fait que le personnel soit suffisamment nombreux pour permettre cette approche respectueuse du développement et de l'épanouissement de l'enfant mais suffisamment exigeante pour le faire entrer en douceur dans les apprentissages de la maternelle et plus largement à être capable de vivre en harmonie au milieu des autres.

A toutes et à tous, nous disons « à la prochaine rentrée » !

## Avec le printemps, du renouveau à La Farandole !

Après l'installation dans ses nouveaux locaux réalisés en 2013, La Farandole a connu au cours de cet hiver une phase de transition et de réflexion avant de se restructurer. L'équipe est désormais composée d'Etienne, Angélique et Marie-Hélène, animateurs et de Céline, nommée depuis le 1<sup>er</sup> mars responsable de l'accueil de loisirs.

Quant au projet pédagogique, il a aussi été totalement repensé afin de s'orienter plus particulièrement sur l'autonomie de l'enfant et l'implication des familles. De nombreuses activités ludiques, créatives et originales sont proposées chaque jour aux enfants.

Ainsi cet été, ils pourront notamment découvrir le monde, les sciences mais aussi devenir de vrais petits « reporters »... L'équipe encadrante aura le plaisir de les accueillir dans ses superbes locaux de 7h30 à 18h30 du 7 juillet au 22 août.

Par ailleurs, la commune a sollicité La Farandole afin de participer à la mise en place des Temps d'Accueil Péri-Éducatifs (TAPE) dans le cadre de la réforme scolaire à la rentrée 2014. Ce travail est réalisé en étroite concertation avec la municipalité et plus particulièrement l'Adjointe en charge des Affaires scolaires, Isabelle Masion Tivenin.

Toute l'équipe de La Farandole vous souhaite de bonnes vacances.



Les enfants sont joyeux



de gauche à droite : Céline Lacayrouse (responsable du centre), Angélique Dagand, Marie-Hélène Scotti La Massès et Emille Ricca-Bartoli

# Une nouvelle exposition temporaire à La Maison du Platin !



Après « Terre(s) de Ré, les dessous de l'île de Ré », dédiée à l'histoire géologique de l'île, la Maison du Platin, musée de La Flotte-en-Ré, présente depuis le 14 avril sa nouvelle exposition temporaire : « La Flotte, de ports en ports. Histoire de gens de mer ».

Le patrimoine maritime est très présent sur la commune de La Flotte. D'ailleurs, l'origine du nom du village vient probablement de ces rassemblements de bateaux au large, en attente de vents favorables ou qu'une place se libère, pour venir à quai décharger leur cargaison puis embarquer des marchandises. De ce fait, La Flotte a connu des aménagements portuaires successifs ou concomitants dès l'Antiquité. Mais c'est à partir du Moyen-Âge que ses ports se sont développés.

Reposant sur une double volonté, politique et économique, un port dépend des infrastructures et des services dont il bénéficie. Installés dans des havres abrités des vents dominants et des vagues par la terre, les ports flottais ont marqué l'histoire du village. Aujourd'hui, nul ne peut visiter La Flotte sans s'attarder sur le port moderne, lieu emblématique et apprécié de tous !

Ainsi, l'exposition explique ce qu'est un port, détaille, dans l'ordre chronologique, les différents aménagements portuaires de La Flotte, puis s'intéresse à leurs activités respectives, mais également aux gens de mer qui vivent et animent au quotidien ces espaces maritimes.

L'équipe de la Maison du Platin sera heureuse de vous recevoir et se tient à votre disposition pour des visites guidées de l'exposition et des collections permanentes.



**Maison du Platin** – 4 cours Félix Faure - BP2  
Tél./Fax : 05.46.09.61.39 – [contact@maisonduplatin.fr](mailto:contact@maisonduplatin.fr) - [www.maisonduplatin.fr](http://www.maisonduplatin.fr)

**Avril à juin et septembre :**

du lundi au vendredi : 10h-13h et 14h-18h & sam., dim. et jours fériés : 14h-18h

**Juillet et août :**

du lundi au vendredi : 10h-19h & sam., dim. et jours fériés : 14h-18h

**Octobre :**

du lundi au vendredi : 10h-12h et 14h-17h & sam., dim. et jours fériés : 14h-17h

**La Maison du Platin** EXPOSITION  
D'avril 2014 à novembre 2015

**LA FLOTTE,**  
de ports  
en ports

Histoires  
de gens de mer

Maison du Platin / Association Flottille en Perais  
4 cours Félix Faure - BP2 - 17630 La Flotte-en-Ré - Tél. : 05 46 09 61 39  
[contact@maisonduplatin.fr](mailto:contact@maisonduplatin.fr) - [www.maisonduplatin.fr](http://www.maisonduplatin.fr)

# Les espace naturels et LA RELANCE DE L'AGRICULTURE



de gauche à droite : Jean-Marie Prybis, Romain Canteau, Xavier Sauger, Harald Lesaigle.



Le nouveau verger d'Harald Lesaigle.

**Nous revenons sur un grand projet municipal, déjà évoqué dans plusieurs Bulletins depuis l'hiver 2011, concernant la gestion des 1200 ha d'espaces naturels de la commune. L'élaboration d'un plan de gestion de ces espaces est en cours de finalisation et nous serons à même, dans un prochain numéro, d'en rendre compte de façon précise. Nous avons choisi de vous présenter ici les progrès réalisés dans l'installation des agriculteurs et la réalisation du bassin d'irrigation du Clos Martin.**

L'ambition de notre projet de relance agricole est, à terme, une mise en culture de 110 ha de terres dont 40 en irrigation. Le secteur concerné est situé près de la station du Clos Martin. L'irrigation est assurée par un bassin de 12.000 m<sup>3</sup> d'eau et une station de pompage.

Ce sont 6 agriculteurs qui se sont installés depuis deux ans et les candidats sont nombreux. La difficulté pour ces candidats est de s'entendre avec les petits propriétaires de parcelles pour obtenir une cession de leurs terres : les terres sont morcelées (800 parcelles) et les propriétaires nombreux (environ 430 identifiés).

Pour la saison en cours, le bassin de substitution ne fournissait que de l'eau de qualité B donc utilisable pour des produits consommés après cuisson. La pomme de terre primeur AOC a donc régné en maître.

Romain Canteau, le premier installé, exploite 15 ha de pommes de terre auxquels il a ajouté 10 ha de pois fourragers, également irrigués. Jean-Marie Prybis, qui dispose de 3 ha, a fait de son côté le choix de la pomme de terre bio sur 2 ha, sans recours au système d'irrigation pour l'instant. Fabrice Jouinot dispose de 3,4 ha dont actuellement 1 ha en pommes de terre. Ce sont donc environ 18 ha qui ont été cultivés en pommes de terre irriguées autour du clos Martin cette année.

Les attentes des agriculteurs installés sont fortes également du côté du maraîchage et d'autres productions, consommées crues et exigeant une qualité d'eau de type A. La station de pompage vient de se doter d'un système de traitement aux UV, mis en route le 6 juin et qui garantira cette qualité A.

Ainsi, Fabrice Jouinot, Jean-Marie Prybis et Paul Vitard utiliseraient cette eau de grande qualité pour insérer du maraîchage dans leurs rotations. Harald Lesaigle devrait doubler sa surface de verger (0,8 ha cette année).

Enfin, Nathalie Bouyer et Xavier Sauger s'interrogent sur la possibilité de développer la production de plantes aromatiques, de fleurs et de jachères fleuries pour les abeilles.

Les idées sont nombreuses et leur réalisation suspendue à la qualité A. Du moins si la surpopulation de lapins ne douche pas définitivement l'ardeur des agriculteurs.

Restent alors deux considérations importantes pour le développement de l'agriculture irriguée sur ces espaces :

- *La gestion concertée de l'eau tout d'abord* : les producteurs doivent assurer une utilisation rationnelle du réseau d'irrigation et éviter absolument de pomper l'eau tous au même moment. Un comité informel de gestion de l'eau vient d'être créé à cette fin. Coordonné par Harald Lesaigle, il assurera la relation avec la SAUR et les services de la mairie.

- *Les pratiques agricoles ensuite* : la relance de l'agriculture s'insère dans la gestion d'espaces naturels sensibles dont les inventaires de la faune et de la flore ont montré la richesse patrimoniale.

Le plan de gestion des espaces naturels, en cours de finalisation, devra précisément organiser la conciliation entre activité agricole et respect de la biodiversité. Le maintien de jachères, de bandes enherbées, de certains bosquets et arbres isolés ainsi que la mise en place de haies basses sont des exemples utiles d'actions nécessaires. Elles vont dans le sens d'une agriculture respectueuse des espaces dans lesquels elle s'intègre.

Sans oublier, la nécessité de lutter efficacement contre la surpopulation des lapins.

## ► Coût de la réserve de substitution (TTC) :

**Coût total** : 945.000 €.

**Subventions votées** : 450.000 €

- 90 000 € de l'Etat,
- 260 000 € d'engagement initial du Conseil Général,
- 100 000 € de complément du Conseil Général pour couvrir la majeure partie de la défaillance du Conseil Régional (140 000 prévus initialement puis refusés).

**Détail des dépenses**

- Etudes : 41 000 €
- Achat terrain : 13 000 € - Travaux : 705 000 € (terrassment, canalisations station de pompage, maîtrise d'œuvre).
- Traitement complémentaire eau (UV) : 186 000 €

**TOTAL TTC** 945 000 €

# Les nouvelles DU PORT



Depuis de nombreuses années « le pavillon bleu d'Europe » flotte au-dessus de notre commune... Une nouvelle fois, pour 2014, le « Pavillon Bleu » a été attribué au « Port de Plaisance de La Flotte ». Cette récompense confirme les efforts des responsables, du maître du port et de tous les usagers, plaisanciers ou professionnels, dans leurs actions pour maintenir une qualité des infrastructures, des eaux et de l'environnement du domaine maritime et portuaire.



De gauche à droite : Loïc Sondag et Jacques Demeulenaere

## MISE EN SÉCURITÉ CONTRE LA SUBMERSION - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Les travaux de protection de la commune dans le cadre du PAPI (Plan d'Actions de Prévention des Inondations) ont fait l'objet d'une première information au début de l'été 2013. Le précédent Bulletin (page 06) précisait que des études étaient en cours de réalisation par « CRÉOCÉAN » afin d'élaborer des solutions qui soient de nature à protéger efficacement les personnes et les biens. La procédure d'élaboration se poursuit.

Dans le cadre du PAPI-RE (Plan d'Actions de Prévention des Inondations), Il sera procédé, du lundi 16 juin au vendredi 18 juillet 2014 inclus, à une **enquête publique** préalable à la déclaration d'intérêt général, en vue de la réalisation des travaux des protections du littoral sur notre commune.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera déposé en mairie où il pourra être consulté aux heures d'ouverture habituelles des bureaux. Des observations pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet ou adressées par écrit en mairie au commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête de la commune.

Monsieur Bernard Alexandre, Officier en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Pierre Melinand, Urbaniste qualifié, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra en personne, à la disposition du public, en mairie de la Flotte les :

- mardi 17 juin 2014 de 14 h à 17 h
- vendredi 4 juillet 2014 de 14 h à 17 h
- vendredi 17 juillet 2014 de 14 h à 17 h

Il établira un rapport et des conclusions motivées sur le projet dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Il l'adressera avec l'ensemble du dossier au préfet.

Copie des rapports et conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en Préfecture et en mairie pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

## UN NOUVEAU MAÎTRE DE PORT

2014, c'est également l'année des changements, Robert Frère, Adjoint au maire sous la précédente mandature, a laissé sa place et les dossiers à Roger Zélie, actuel 1<sup>er</sup> Adjoint.

Le Bulletin Municipal tient à remercier Robert pour les 13 années passées au service du port et ses usagers, et lui souhaite bon vent.

Autre nouvelle, notre Maître de port Jacques Demeulenaere, nous quitte et va rejoindre son nouveau poste à Port Anna commune de Séné à proximité de Vannes.

Nous retiendrons de Jacques son sourire et son sens du service, arrivé en mars 2002 : Il a développé l'accueil au bureau du port, le nombre des mouillages (de 40 à 80 postes), les animations de la Fête du Nautisme et du spectacle « Ombres de Nuit », sans compter ses efforts après les dégâts de Xynthia avec la réfection des pontons et l'installation de pieux télescopiques,... sans oublier son implication active dans l'Association des ports de plaisance de l'Atlantique. Merci Jacques et Kenavo ...

Depuis, le 10 juin, Loïc Sondag est arrivé au bureau du port pour prendre ses nouvelles fonctions. C'est un jeune qui n'est pas un inconnu dans le milieu du nautisme. Il est moniteur d'Etat de voile et a fait parti du « Pôle France » de La Rochelle. Il s'est occupé du port de Fouras. Jacques sera à ses côtés jusqu'au 14 juillet. Nous lui souhaitons la bienvenue et chacun aura à coeur de faciliter son intégration dans le milieu maritime flottais.

*La commune de La Flotte offre une diversité exceptionnelle des pratiques de l'équitation. Nous pouvons lire, dans « Le Phare de Ré », les exploits sportifs des cavaliers des « Écuries du Moulin Moreau », les randonnées d'« Équi Passion » et la pratique de « l'homme qui murmure à l'oreille des chevaux ». Le Bulletin Municipal vous propose une visite ou plutôt une rencontre avec 3 amoureux du cheval qui nous ont ouvert leurs portes et fait découvrir leur approche du monde équestre. Car ne vous y trompez pas : ces trois-là ont une façon bien spécifique de communiquer et de vivre avec leurs chevaux.*

## L'activité équestre À LA FLOTTE



Bénédicte Lavaud

Yfke Bourget

## LES ÉCURIES DU MOULIN MOREAU

Arrêtons nous d'abord aux « Écuries du Moulin Moreau », situées au lieu-dit les Durancières sur la route de La Noue. Bénédicte Lavaud, propriétaire des Écuries, a bien voulu nous décrire son parcours et les différentes facettes de son métier.

Issue du monde rural, de parents agriculteurs, Bénédicte Lavaud est très vite devenue cavalière de concours, notamment sur des juments de compétition. Après une maîtrise de physiologie (science qui étudie le fonctionnement normal d'un organisme vivant ou de ses parties) et des stages à l'INRA orientés vers la recherche sur la reproduction des équidés, Bénédicte - qui se qualifie elle-même de scientifique - s'installe sur la ferme familiale dans Le Perche - Vendômois en 1990. Elle crée un élevage de chevaux de courses et de concours avec un centre de reproduction adapté aux techniques modernes.

Mais, Bénédicte est victime d'un grave accident, lui ôtant presque tout espoir de pouvoir remonter un jour. C'était sans compter sur sa force de volonté et son amour sans limite pour les chevaux. Avec l'aide de son mari, ostéopathe équin, elle crée un centre de reproduction de chevaux à Rochefort.

En 1990, Bénédicte devient, en outre, commissaire de courses, activité qu'elle exerce notamment à l'hippodrome de Châtelailon-La Rochelle à partir de 2003.

C'est en 2006 que se présente l'opportunité qu'attendait tant Bénédicte : elle achète les murs de la propriété du Moulin Moreau, laquelle était à l'origine une chèvrerie transformée en centre équestre. Après quelques aménagements, elle en prend la gestion en novembre 2010.

Ses compétences acquises lui permettent d'entraîner des particuliers et

d'assumer des responsabilités au niveau départemental et régional.

Agréé par la Fédération Française d'Équitation (F.F.E.), « Le Moulin Moreau » est aujourd'hui :

- une écurie labellisée École Française d'Équitation,
- une écurie de compétition en concours complet (dressage, saut d'obstacles et parcours de cross),
- un point Cheval Étape (accueil hôtel cheval),
- un centre de cavalerie de loisir.

Des compétitions y sont régulièrement organisées à la demande des instances régionales de la F.F.E. Ainsi, a eu lieu ce mois de juin la « Spring Pony Cup ». De jeunes cavaliers et cavalières participent à de nombreuses compétitions extérieures tout au long de l'année. Le palmarès des Écuries devient prestigieux, nous ne pouvons pas citer tous les prix, résultats accessibles sur le Site, mais une mention particulière pour Yfke Bourget, jeune cavalière de 15 ans, Vice Championne d'Europe de concours complet en poney.

Débutants ou confirmés, Bénédicte accueille des personnes de 3 ans à ...86 ans (oui, oui, c'est à ce jour l'âge de la doyenne des cavaliers des Écuries Moreau !).

Cet été, un spectacle, produit par « Les Cavaliers du Temps », intitulé « l'Île aux Chevaux » emmènera petits et grands vers une aventure équestre de farouches corsaires !

Informations sur ce spectacle sur le site [www.lescavaliersdutemps.site.wf](http://www.lescavaliersdutemps.site.wf)

Poursuivez la découverte des Écuries du Moulin Moreau sur le site : [www.moulin-moreau.com](http://www.moulin-moreau.com)



Jean-Philippe Fradet

## « L'ÉCOLE JEAN-PHILIPPE FRADET »

### Le cheval autrement

**C'est avec Jean-Philippe Fradet de l'école du même nom que nous achevons notre voyage. Là, nous avons découvert une relation homme-cheval d'un type bien particulier, une approche basée sur l'observation du comportement du cheval, l'équitation éthologique.**

Nous avons donc voulu en savoir plus et c'est sur les prairies des Peux Pinsons à La Noue que Jean-Philippe Fradet nous a fait partager sa passion.

Depuis l'âge de 10 ans, Jean-Philippe baigne dans le milieu équestre. Durant sa scolarité au collège des Salières à St Martin de Ré, il fréquentait « Le Ranch » près des Grenettes, un des premiers centres équestres de l'île de Ré, créé par Robert Béné qui se consacre maintenant, avec succès, à l'écriture. Ainsi, Jean-Philippe a commencé par être accompagnateur au « Ranch » pendant l'été.

Il est ensuite parti poursuivre ses études au Lycée agricole d'Angoulême, obtention du galop 7 (top niveau), puis entraînement de chevaux de courses, puis monitorat au lycée d'Aix-les-Bains. A partir de 1984, il devient enseignant aux Sables d'Olonnes, à Angoulême et à La Jarne, centre hippique bien connu près de La Rochelle

En 1990, il crée le Centre Équestre Municipal de Bressuire. Trois ans plus tard, il prit possession d'une ferme de 40 ha où il installe son propre centre équestre dans la campagne Bressuiraise. Il monte un centre d'élevage pour chevaux de concours et de courses et consacre une partie de son temps à l'enseignement. Au cours d'un stage régional sur la recherche du confort pour « chevaux difficiles », il fait une rencontre qui a constitué pour lui une révélation : celle de l'américain Andy Booth, pionnier de l'équitation éthologique. Il fait partie des « chuchoteurs », « horse men américains » qui étudient le comportement des chevaux.

L'éthologie devient sa passion. C'est avec enthousiasme qu'il nous explique : « l'éthologie est la science de l'observation des comportements de l'animal. Le cheval ne vit que dans le sensoriel, le ressenti, pas dans la raison. Il ne demande rien à l'homme et si ce dernier cherche à établir une relation avec lui, il faut que l'homme, par son écoute, par sa patience et par sa persévérance, parvienne à le mettre en confiance. Alors, une relation s'instaure et le cheval accepte de suivre les instructions ».

Il faut aussi savoir, poursuit Jean-Philippe, qu'un cheval n'est pas solitaire, que son instinct grégaire le pousse à vivre en groupe. Et comme dans tout groupe, il y a une hiérarchie. Ce n'est donc qu'une fois la relation établie entre l'homme et le cheval - relation faite de confort, de contrôle et de sécurité - que

*l'équitation pourra être pratiquée sous toutes ses formes ».*

Une propriété familiale lui a permis de créer un centre à La Flotte au lieu-dit « le Chemin Bas » derrière la Grainetière. A la suite d'une opportunité, il développe son activité sur de plus grands espaces au lieu-dit les « Peux Pinson » où vous pouvez le rencontrer et pratiquer votre loisir équestre.

Au cours de ces dernières années, cette étude scientifique du comportement des animaux dans leur milieu naturel qu'est l'éthologie, a également été mise en valeur et transcrite dans les relations humaines.

Ainsi, Jean-Philippe Fradet a accepté de participer à des formations managériales à destination de tous ceux qui exercent des fonctions d'encadrement, dans le but de mieux appréhender les relations humaines.

D'autre part cette science du comportement peut s'appliquer à l'enseignement du yoga où la gestuelle homme-cheval, trouve des implications dans cette discipline. Ces cours, yoga-cheval, débuteront dès l'automne 2014.

Enfin, Jean-Philippe Fradet met également ses connaissances et son expérience au service des personnes en situation de handicap ; il est en effet expert régional du Réseau Cheval et Handicap (3 centres en Poitou-Charentes). Poursuivez la découverte de « l'École Jean-Philippe Fradet » sur le site : [jeanphilippefradet.fr](http://jeanphilippefradet.fr) et au 06 17 41 41 22





## ÉQUI PASSION

Un centre équestre touristique  
une pension pour chevaux

Nous avons continué notre chemin en direction du « Centre Équi Passion », installé au lieu-dit « les Essarts » et c'est Alexia Patin qui nous a parlé de sa passion pour les chevaux.

Dès sa plus tendre enfance, Alexia a toujours affirmé qu'elle vivrait au milieu des chevaux.

Après sa classe de 3<sup>e</sup> au collège des Salières à St Martin, elle poursuit sa scolarité au Collège et Lycée agricole de Montmorillon près de Poitiers. Munie de son BEP d'animation équestre et d'aide soignant, elle prépare un BAC équitation-élevage de chevaux, en alternance avec des stages pratiques dans un centre équestre de Champagné-Les-Marais en Vendée.

Titulaire de l'ATE (Attestation d'Accompagnement Équestre), Alexia durant ses périodes de stage au Centre équestre, s'est vue très vite confier des animations et des accompagnements de randonnée.

C'est en 2010 que se présente pour elle l'opportunité de reprendre ce qui s'appelait alors « La Ferme des Essarts » à La Flotte qui disposait d'installations équestres : carrières, bâtiments avec des boxes, prairies, ...

Depuis lors, elle vit sa passion au quotidien avec des chevaux pour les cours, des chevaux en gardiennage, des poulains et un futur étalon. C'est là, la composition de l'Écurie Équi Passion.

« Équi Passion » est un centre équestre touristique. Toute l'année, Alexia propose de partager la passion du cheval : des pensions pour chevaux, des déboussages, ... des balades à poney et des randonnées à cheval, ...

Chez Alexia Patin, toutes les personnes de 10 ans à 70 ans sont les bienvenues, qu'elles soient débutantes ou confirmées. Alexia les accueille toute l'année. Chaque samedi des cours spécifiques sont organisés pour les cavaliers et cavalières.

### PARTAGER UNE MÊME PASSION

De quoi est faite une journée-type d'Alexia ? Une journée débute vers 6h00 en été, par la nourriture, suivi du nettoyage quotidien des box, puis du travail des chevaux. Elle nous explique que chaque cheval a son propre planning d'activités, à pied ou monté : dressage, endurance, ... Le centre assure, durant les mois d'été, 4 à 5 heures de ballades quotidiennes en forêt, au marais ou à la plage, enfin retour au box vers 20h l'été. L'hiver, des randonnées à la journée sont organisées avec retour à 16h.

Enfin, Alexia tient à nous faire part de la grande richesse d'échanges et d'émotions qu'elle éprouve tous les mardis après-midi, dans le cadre des cours qu'elle dispense aux pensionnaires du Centre d'Accueil de Saint-Martin-de-Ré. « *Quelle joie et quelle bonheur de voir une personne surmonter ses difficultés au contact du cheval. Dans la différence, nous pouvons partager une même passion* » affirme Alexia.

Poursuivez la découverte d'Équi Passion sur le site: [info@ilederecheval.com](mailto:info@ilederecheval.com) ou 06 83 36 79 83



De gauche à droite : Charles Pinaud, Kevin Brodu, David Couturier, Fabrice Brodu, Freddy Arnault, Dominique Joullat, Jonathan Joullat, Ludovic Desobry, Carole Giraudeau, Michel Dimnet, Alexandre Chazeau, Laurent Cacchia. Absents : Mohamed Merghil, Laurent Judors, Fabienne Lenfant

## Sapeurs-Pompiers **VOLONTAIRES**

**Les sapeurs-pompiers volontaires, hommes et femmes, ont décidé de protéger la vie, les biens et l'environnement. Comme vous, ce sont des citoyens exerçant une activité professionnelle principale qui, lorsqu'on fait appel à eux, deviennent un des maillons essentiels de la chaîne de secours. Disponibles et compétents, ils consacrent une partie de leur temps à assurer la sécurité de leurs proches.**

Sur la commune, ces hommes et ces femmes se retrouvent au Centre de 1<sup>ère</sup> Intervention, situé sur la zone de La Croix Michaud. Une douzaine de sapeurs-pompiers volontaires veillent vingt quatre heures sur vingt quatre pour assurer la sécurité. En permanence, deux volontaires sont d'astreinte : c'est-à-dire qu'en cas d'alerte ils doivent rejoindre le centre en moins de huit minutes, ils sont à disposition pour toute intervention.

Pour ce faire, le centre dispose de matériel et de plusieurs véhicules : un camion polyvalent VPI (Véhicule Première Intervention), un camion polyvalent incendie pour les feux urbains ou de forêt et d'un Véhicule Léger Hors Route 4x4 (VLHR). Un « sac prompt secours » permet d'apporter les premiers soins à la personne.

C'est le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) qui est chargé d'organiser les sorties. Le numéro d'appel « 18 » centralise toutes les demandes d'intervention des pompiers. Dès la réception d'un appel, le Centre de Première Intervention est sollicité pour se rendre sur les lieux avec les moyens et le véhicule approprié. En même temps et selon l'importance de l'accident ou du sinistre, le « 18 » organise les secours pour l'intervention du Centre de Secours avec son ambulance (Ste Marie ou St Martin), le SAMU, ... les casernes professionnelles de La Rochelle, ...

Les sapeurs-pompiers de La Flotte ont effectué au cours de l'année 2013 : 140 sorties dont 18 Incendies, 92 Secours à personnes et 30 opérations diverses, soit près de 3 sorties par semaine.

Avec les douze sapeurs-pompiers volontaires et les trois jeunes qui viennent de rejoindre le Centre et vont commencer leur formation, l'effectif est « tendu ». Le Centre doit tenir compte, pour chaque pompier, des contraintes professionnelles, familiales et des départs en retraite. Plus nombreuses, les périodes d'astreintes seraient plus espacées pour chacun.

Comme nous l'avons signalé précédemment trois jeunes ont rejoint le centre; mais le Chef de Centre souhaiterait la venue d'autres volontaires avec le goût du service de leurs concitoyens.

Un pompier volontaire expliquait que ses interventions dans des opérations parfois difficiles lui ont permis d'approfondir : « l'aide à autrui, le geste qui sauve, le travail en équipe, le discernement des situations, la prise de décisions rapides face au danger, ... ». Ce sapeur résumait ses propos « pompiers volontaires, c'est un savoir-être ».

N'hésitez pas à contacter le Centre de 1<sup>ère</sup> Intervention de la Croix Michaud, Dominique Joullat, Adjudant-Chef, responsable du centre, vous accueillera pour vous donner toute information.

Vous avez plus de 16 ans, garçon ou fille, vous souhaitez vous investir dans une action solidaire, venez rejoindre les pompiers volontaires de La Flotte.

06 86 40 35 40  
 chef-cpid-la-flotte@sdis17.fr  
 recrutementspv@sdis.17.fr



Christian Turcot entouré de Mickaël et de Julie à la pâtisserie.

## Rencontre avec... Christian TURCOT

**Poursuivant son cycle « Rencontre avec... », le Bulletin Municipal a souhaité mieux connaître Christian Turcot, pâtissier-boulangier d'excellence à La Flotte !**

Issu d'une famille demeurant à Esnandes, et alors que rien a priori ne le destinait à se distinguer de la lignée familiale de maçons, Christian Turcot a, dès son plus jeune âge, voulu devenir pâtissier. Il est aujourd'hui à la tête de la boulangerie-pâtisserie située rue du Général de Gaulle à La Flotte, une adresse bien connue des flottais, des rétais et de tous ceux qui viennent goûter la qualité de vie sur l'île de Ré.

**Mais alors, Christian, pourquoi avoir choisi la pâtisserie ?**

Tout jeune, c'est vraiment la pâtisserie qui m'attirait. L'exigence de rigueur et de créativité qu'elle implique me semblait bien correspondre à mon tempérament. En pâtisserie, aucune approximation n'est possible, vous ne pouvez vous permettre de l'à-peu-près, il vous faut en permanence utiliser les quantités précises de produits, déterminer les temps de cuisson appropriés, pour que le résultat final soit tout-à-la fois beau et bon.

Je vais même vous faire une petite confidence : la recherche de la perfection est mon credo, et ça, c'est bon pour la pâtisserie !

**Pouvez-vous nous décrire votre parcours pour y arriver ?**

À l'issue de la classe de 3<sup>ème</sup>, je suis entré en apprentissage chez Monsieur Guy Goichon, pâtissier à Esnandes, avec dépôt de pain. En 1986, j'ai été reçu meilleur apprenti de Charente Maritime, 1<sup>er</sup> apprenti au concours régional et 8<sup>ème</sup> au concours des apprentis de France.

À partir de là, j'ai senti que le challenge et la confrontation avec d'autres exerçant le même métier ne pouvaient que m'aider à progresser et à faire évoluer

mes pâtisseries. Sans doute faut-il y voir ici l'origine de mon engouement pour les concours.

Puis j'ai été salarié pendant deux ans chez M. Pannetier, traiteur aux halles centrales de La Rochelle, une saison chez M. Vallegeas, à La Noue, puis au Four à Bois à Puilboreau.

En octobre 1992, à 24 ans, j'ai repris la pâtisserie-dépôt de pains de mon premier patron, Guy Goichon, à Esnandes, et je l'ai exploitée pendant cinq ans avec, en outre, un banc au marché central de La Rochelle.



Lydie, Camille et Chantal.

Arrive alors le projet de réalisation, par la Mairie d'Esnaudes, d'un centre commercial. Seul hic : il fallait impérativement un artisan boulanger-pâtissier pour obtenir les autorisations nécessaires. Voyant dans ce projet une nouvelle opportunité de développement, j'ai vendu mon affaire pour m'installer au sein de ce centre commercial, en y créant un fournil, un laboratoire et un magasin.

J'ai dû recruter un boulanger. Mais celui-ci, après quelques années, a cessé son activité pour des raisons de santé. Aussi, je me suis formé sur le terrain au métier du pain pour devenir moi-même boulanger. Et je suis resté 17 ans à la tête de cette boulangerie-pâtisserie.

#### **Pourquoi venir à La Flotte ?**

Toujours animé du désir de me renouveler et souhaitant apporter aux miens un nouveau cadre de vie familiale, j'ai répondu présent lorsqu'à l'occasion d'un salon à Nantes, un collègue m'a parlé d'une opportunité à La Flotte, et j'ai donc repris le commerce de boulangerie-pâtisserie de La Flotte.



Christian et Marie-Pierre Turcot entourés de leur équipe.

Mais c'était sans compter sur les caprices de la mer. Avec Xynthia : celle-ci s'est invitée pour l'ouverture du magasin, exactement 2 jours après la signature, le 26 février 2010, de l'acte d'achat chez le notaire. Matériel détruit, locaux dévastés, il en fallait cependant plus pour me décourager.

Très vite, l'élan de solidarité qui a parcouru toute la commune ainsi que le soutien très précieux de mon épouse m'a incité à me remettre en selle. J'ai immédiatement réinvesti et ouvert au bout d'une semaine.

#### **Christian, dites nous qu'est-ce qu'un « bon pain » ?**

Un bon pain, c'est : 1- une qualité de farine, 2- du temps (donner du temps à la pâte pour qu'elle se lève lentement, laisser faire la fermentation en fonction de la température) et 3- une cuisson (la cuisson est une affaire de goût. Mon épouse aime le pain bien cuit, moi je le préfère pas trop cuit. Il faut donc s'adapter au goût du client).

#### **Comment concilier le métier et la vie familiale ?**

C'est un métier très prenant aux horaires décalés. Avec le soutien de Marie-Pierre, mon épouse, et la collaboration de l'équipe des pâtissiers, boulangers et vendeuses, j'ai trouvé ici des attaches solides et la possibilité de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Si les pâtisseries commencent à 5h 00, le matin, les boulangers arrivent à 2h 00 et durant les deux mois de juillet et août, le magasin est ouvert tous les jours. Nous sommes 9 personnes à l'année, avec 3 ou 4 renforts durant la saison.

#### **Pourquoi tous ces concours ?**

J'ai la chance d'exercer un métier de passion qui me permet de créer sans cesse, tout en restant à l'écoute des attentes du client.

Avec le syndicat de la boulangerie de Charente-Maritime, je participe à quatre ou cinq stages tout au long de l'année, organisés chez un artisan avec des « meilleurs ouvriers de France ». Ces stages permettent d'améliorer son savoir et son savoir-faire.

Les concours obligent, sans cesse, à se remettre en question, à éviter la routine, et incitent à une création permanente... Vous devez toujours réaliser le meilleur de vous-même pour concourir que ce soit en pâtisserie ou en boulangerie.

Christian a la passion de son métier, il pourrait nous en parler durant des heures avec autant d'enthousiasme et de dynamisme.

## CONCOURS

### Pour la pâtisserie

Concours de la Meilleure Galette Feuilletée primeure au beurre AOP Charentes Poitou :

2011 : 1° Prix du département de Charente-Maritime,  
1° Prix de la région Poitou-Charentes

2013 : 1° Prix du département de Charente-Maritime,  
2° Prix de la région Poitou-Charentes

2014 : 1° Prix du département de Charente-Maritime,  
1° Prix de la région Poitou-Charentes

**Pour la boulangerie** - Concours de la Meilleure baguette de tradition française :

2014 : 1° Prix du département de Charente-Maritime,  
1° Prix de la région Poitou-Charentes

Master de la Meilleure baguette de tradition française (Concours National à Paris) :  
2° ex aequo du national.

Pour la boulangerie, également, - 2ème meilleure boulangerie du Grand-Ouest dans le cadre de l'émission de télévision de M6 sur la meilleure boulangerie de France, en 2013.

## Recette de gâteau : Les Fourrés au citron

Du bout des doigts, sablez la farine, le beurre, le sel et la levure chimique. Mélangez dans un récipient le sucre glace, les œufs, le zeste de citron et incorporez-y le mélange jusqu'à ce que la pâte soit homogène. Réservez-la au frais.

Dans une casserole, portez à ébullition le zeste et le jus de citron. Dans un saladier, à l'aide d'un fouet, mélangez le sucre et les jaunes d'œufs. Incorporez-y le jus de citron et les zestes, puis portez le tout à ébullition.

Hors du feu, ajoutez la gélatine, préalablement ramollie dans l'eau froide et essorée, puis le beurre coupé en petits morceaux. Fouettez jusqu'à l'obtention d'un mélange bien lisse. Réservez la crème au réfrigérateur pendant 2 heures jusqu'à complet refroidissement. Préchauffez le four à 165°C (th 5/6).

Abaissez la pâte sur 2 millimètres d'épaisseur à l'aide d'un rouleau. Détaillez 30 disques de 4 centimètres de diamètre à l'aide d'un emporte-pièce et enfournez-les pour 8 à 10 minutes. Laissez refroidir.

Garnissez 15 disques d'environ 3 millimètres de crème citron à l'aide d'une poche à douille unique, puis refermez-les avec les 15 autres disques. Réservez au réfrigérateur pendant 30 minutes. Faites fondre au bain-marie le chocolat noir à 31°C.

Nappez les côtés et les dessous des gâteaux de chocolat à l'aide d'un pinceau. Réservez au frais 30 minutes pour figer le chocolat.



**Préparation 30 minutes**  
**Cuisson 20 minutes**  
**Repos 3 heures**

Pour 15 pièces environ

Pour la pâte sablée :  
280 g de farine  
150 g de beurre  
1 pincée de sel  
2 g de levure chimique  
200 g de sucre glace  
100 g d'œufs  
le zeste de ½ citron  
(ou quelques gouttes d'extrait naturel de citron)

Pour la crème citron :  
les zestes de 2 citrons  
75 g de jus de citron  
100 g de sucre  
2 jaunes d'œufs  
1 feuille de gélatine  
130 g de beurre  
150 g de chocolat noir de couverture

Samedi 16 Août 2014 - 23h15

# LA NUIT AMÉRICAINNE

SPECTACLE PYROMUSICAL SON ET LUMIERES  
Port de la Flotte en Ré

Avec le concours de  
« THE GLENN AMBASSADORS BIG BAND



Ce spectacle est un voyage dans le temps, restituant l'ambiance de l'époque, à travers de célèbres chansons françaises et américaines. Une suite de tableaux pyrotechniques somptueux accompagne

la musique. La mise en scène pyrotechnique est composée d'architectures de feux, fresques pyrotechniques, mariés aux rayons lasers et multifaisceaux balayant le Port de la Flotte en Ré. Les effets sonores, visuels et spectaculaires s'enchaînent. Les éruptions de feux se déplacent, la nuit est luxuriante et brille de mille feux, créant une atmosphère féerique et festive.

DOUBLE HOMMAGE : A Nicolas Martiau, Flottais émigré en Virginie, ascendant de Georges Washington 1<sup>er</sup> Président américain.

A la libération de la France par les Troupes américaines.

Choix Musicaux :

LE GÉNÉRAL DE GAULLE - FRANCK SINATRA, ELLA FITZGALD  
ET LOUIS ARMSTRONG - JOE DASSIN - MAURICE CHEVALIER  
RAY CHARLES - POW WOW - BILL HALEY & HIS COMETS,  
THE EVERLY BROTHER - EDDY COCHRAN...

Design Pyrotechnique : Jacques COUTURIER  
Bande Son : Thierry CHUSSEAU



la  
Charente  
Maritime



## Sites en Scène

### 20 SITES POUR LES 20 ANS !

Malgré les contraintes budgétaires, le Conseil Général a pu apporter cette année, encore, un soutien financier pour fêter les 20 ans du festival.

Certes, la participation est plus faible que les années précédentes. Mais, les collectivités et les associations s'estiment satisfaites de ces subventions qui permettent d'organiser tout au long de l'été de nombreux événements gratuits.

20 ans, ... Les acteurs de ce festival ont développé des spectacles, des animations, ... pour faire de « Sites en Scène » un événement culturel et festif majeur en Charente-Maritime avec 60 spectacles.

En 1994, trois communes du département avaient été labellisées « Sites en Scène ». Cette année ce sont vingt sites qui intègrent ce label : sites répartis sur l'ensemble du département, choisis pour leurs atouts patrimoniaux et la qualité des projets culturels et des animations.

Ainsi cette année, trois nouveaux sites ont été labellisés : Rochefort, pour « une aventure musicale » de quinze jours avant le départ de « L'Hermione », Dampierre-sur-Boutonne avec un spectacle équestre à « l'Asinerie du Baudet du Poitou », et, enfin Montendre avec le « Free Music Festival » sur les bords du lac Baron-Desqueyroux.

La commune de La Flotte est de nouveau un des vingt sites retenus cette année. Depuis plus d'une dizaine d'années, les spectacles pyromusicaux, que ce soient les premiers à l'abbaye ou, ensuite, ceux du port, attirent toujours des milliers de spectateurs quelle que soit la météo.



*L'accès aux douches.*

## Rénovation de l'avenue de de la plage

La rénovation de la promenade de l'Arnérault sur l'avenue de la Plage devenait indispensable en raison du sol très déformé par les racines des arbres, des abords défectueux de la pelouse et de la nécessité de mettre en conformité l'accès aux douches pour les personnes à mobilité réduite.

L'enrobé de goudron a été complètement déposé pour laisser place à un pavage blanc. De plus les bancs sont posés sur les pavés pour un meilleur confort et l'accès à la douche s'effectue par un double plan incliné (voir photo).

Aussi, la promenade sera exclusivement réservée aux piétons. Les cyclistes devront changer leurs habitudes et emprunter la route. Celle-ci reste en sens unique pour les voitures en direction de l'abbaye, mais elle est **accessible dans les deux sens** pour les vélos. Automobilistes et cyclistes devront partager en toute amabilité et civilité l'avenue de la Plage.



*L'ancien caniveau d'origine conservé.*

## Rénovation de la rue du Général Goguet

Avant travaux, cette ancienne rue de La Flotte conservait beaucoup d'éléments traditionnels de pavage, à savoir : pieds de façades en gros galets, caniveaux, bornes et quelques marches en pierre.

Les pieds de façades et les caniveaux, étant posés sur lit de sable et terre, permettaient le maintien d'une végétation superficielle.

Afin de respecter la conservation d'un maximum de ces témoins anciens, il a été décidé de restaurer sans dépose de ces éléments anciens.

Des petites parties ont été déposées et ont permis la récupération de moellons en pierre qui ont servi à la restauration des parties conservées.

Toutes les marches en béton ont été remplacées par des marches en pierre. La chaussée a été traitée en béton d'agrégats calcaires avec un cloutage de galets ocrés.



## Un nom, une rue : Goguet, un général flottais du temps de la Révolution

**Au cours de sa séance du 28 mars 1931, le conseil municipal décida, sur proposition du maire Aristide Guignier, le changement de nom de plusieurs rues de la commune. Parmi celles-ci, « la rue des Charrettes » qui unissait la rue « du Château » à la rue « des Olonnaises et des Sablaises » (à présent rue Camille Maguë) devint la « rue du Général Goguet ».**

Né à La Flotte le 11 mars 1767, dans une famille de négociants locaux apparentée aux Sibille-Lavertu et aux Nassivet, Jacques, Gilles, Henri Goguet est mort au combat à 27 ans, alors que, devenu général, il défendait les frontières de la République entre Avesnes et Vervins, au Sud de Maubeuge, le 21 avril 1794.

Ce n'était pas un militaire de carrière mais un médecin que le hasard des circonstances de l'époque avait conduit à se porter volontaire et à s'engager. Après des études à la Faculté de Médecine de Montpellier où il s'était lié d'amitié avec René Desgenettes qui sera plus tard le médecin chef des armées de Napoléon après avoir été celui des campagnes d'Italie et d'Égypte, il s'était, avec lui, enrôlé dans la garde nationale puis la guerre venue, en avril 1792, avait rejoint en sa compagnie le premier bataillon de volontaires nationaux du département de l'Hérault qui combattra sur la frontière de l'Est et participera à la bataille de Valmy.

Jacques Goguet se distingua tout particulièrement lors de la victoire de Jemmapes, remportée près de Mons sur les autrichiens le 9 novembre 1792.

### IL DÉJOUE UN COUP D'ÉTAT

Nommé Lieutenant-Colonel, il participa à l'invasion de la Belgique et devint en janvier 1793, gouverneur provisoire de Bruxelles et commandant par intérim des différents corps de réserve qui y étaient stationnés. Cette position qui le mettait en rapport direct avec les conventionnels en mission auprès de l'armée du Nord, Delacroix et Danton, lui permit, le 26 mars, en les prévenant, de déjouer à temps les projets du général Dumouriez qui, mécontent des orientations de la Convention, se proposait de faire marcher l'armée sur Paris pour faire un coup d'état et se saisir du gouvernement.

Le général en chef, démasqué, s'étant réfugié chez les autrichiens en compagnie de son état-major et de plusieurs généraux, l'armée française, désorganisée par cette trahison, dut évacuer une partie du territoire conquis. Intégré à l'état-major du général de Dampierre, le colonel Jacques Goguet participa à l'installation des troupes sur de nouvelles positions dans les Ardennes et en Champagne, jusqu'au mois de mai 1793, où, envoyé à l'armée des Pyrénées, on lui confia la défense de la place forte de Salses, près de Rivesaltes, que menaçait l'armée espagnole.

Il s'en acquitta avec succès, et un monument élevé non loin de là le rappelle. Nommé général de brigade il se signala aussi à la bataille de Peyrestortes près de Perpignan, qui fut aussi une victoire, le 17 septembre 1793.

Ces deux réussites appelèrent sur Goguet l'attention du Comité de Salut Public et incitèrent Carnot à lui confier, au début de 1794, un commandement plus important sur une zone plus essentielle que celle des Pyrénées où l'armée espagnole était relativement facilement contenue.

Solidement établis en Champagne, les autrichiens, après plusieurs de nos revers, avaient à cette époque l'avantage et menaçaient à nouveau la route de Paris. Carnot nomma Goguet général de division et lui confia sous le nom « d'armée intermédiaire » (c'est-à-dire reliant celle du Nord à celle du Rhin), plusieurs régiments représentant plus de 12.000 hommes, avec une nombreuse cavalerie, afin qu'il tienne un front allant de Valenciennes à Verdun, qu'il couvre Reims et déloge de la place forte de Landrecies les éléments ennemis qui s'y étaient retranchés.

C'était un cadeau empoisonné. Les soldats qui combattaient en Champagne étaient fatigués par un hiver rigoureux, démoralisés d'avoir à combattre en France même alors qu'ils étaient, pour la plupart, des anciens de la campagne victorieuse de Belgique, furieux de changer constamment de chefs en raison du parti pris de rotation rapide des officiers généraux qu'avait - pour des raisons de sécurité politique - adopté le Comité de Salut Public, ils n'étaient pas faciles à commander. Goguet s'y efforça.

### ABATTU PAR UN DE SES SOLDATS

Il lança le 21 avril 1794 une offensive sur les positions autrichiennes près de Vervins qui échoua en raison du manque de combativité des unités engagées. Avec beaucoup de difficulté, il réussit à maintenir le plan de bataille tel qu'il avait été conçu, mais ne put empêcher que certains régiments se débandent et refluent en désordre vers leurs positions de départ.

Alors que, se jetant devant les fuyards il s'efforçait de les rallier et de ramener au combat les soldats d'une unité qui avait perdu pied, l'un d'entre eux, soudain, l'abattit d'un coup de fusil, mettant ainsi fin à une carrière qui, si elle s'était poursuivie, aurait conduit notre compatriote flottais aux plus hauts emplois.

Le Lieutenant Colonel Bernadotte (futur roi de Suède) qui était alors un de ses subordonnés, fit fusiller devant ses camarades le soldat assassin. Il rendit compte au Comité de Salut Public du courage montré par le Général Goguet et l'un de ses principaux membres, son porte-parole en fait, Barère, après ce rapport, fit voter par la Convention que celui-ci « avait bien mérité de la patrie ».

La Flotte en reste honorée.

Eric Lem

# Des nouvelles de l'espace Bel Air

Association Sportive « Pour La France » :  
**une très bonne année !**



Les gymnastes

L'association sportive « Pour La France » se porte bien après plus de 100 ans d'existence. L'équipe encadrante, composée de Marilyn Poix, Vanessa Bonnaud, Agnès Rozérot et Héloïse Poix à la Gymnastique et Piétro Marcucetti à la section Cirque, est satisfaite de cette année sportive et culturelle pour ses gymnastes. L'association accueille près d'une centaine de licenciés. Nous les rencontrons lors des fêtes patriotiques de la commune.



Deux médaillées.

Mais c'est dans les gymnases départementaux et régionaux qu'elles montrent leurs prouesses et montent sur les podiums. La concurrence est rude face aux grands clubs de Royan ou de La Rochefoucauld.

Les déplacements sont nombreux : en mars à Marans où **Inès Zamora-Sapela**, **Suzanne Le Bars** et **Karen Léger** sont montées sur le podium de la catégorie poussine devançant près de 100 concurrentes.

A la Rochefoucauld en Charente, pour la coupe de la ligue, l'équipe des neuf filles de La Flotte a terminé 9<sup>e</sup> sur les 17 engagées. A Royan, pour le concours fédéral, l'équipe aînée est arrivée 5<sup>e</sup> sur les 15 en compétition. C'est aussi de nouveaux concours à Quinçay dans la Vienne à la mi-juin et les 21-22 juin à Couëron en Loire Atlantique où plus de 200 équipes aînées sont attendues, (les résultats seront publiés dans le prochain bulletin).

L'activité « gymnastique » est bien active. Des rencontres sont également organisées régulièrement avec les gymnastes d'Ars-en-Ré à la salle de Bel Air pour des entraînements communs et des petites compétitions.

Dans l'attente de la prochaine rentrée, les gymnastes de La Flotte participeront aux stages de préparation à Boyardville sur l'île d'Oléron au cours du mois de juillet.



## Une bonne année pour les Judokas du Judo Sport Rétais

Avec un travail assidu, Sébastien Constancin a obtenu sa ceinture noire. Virgile devrait l'obtenir très rapidement en début de saison prochaine.

Une équipe benjamine et une poussine ont participé au tournoi par équipe d'Aytré. Toutes se sont battues avec force et dans la bonne humeur. Les « poussins », pour leur première compétition par équipe, Eloann, Sacha, Léon, Camille, Thomas et Matthias, ont eu des durs à cuire en face d'eux, mais reviennent avec une magnifique victoire !!!

Au tournoi de Charron, de nombreux judokas du club sont montés sur le podium : Léon Boulenger 2<sup>ème</sup>, Adrien Panier et Maëlle Hurtaud 3<sup>ème</sup>, Valentin Jotrau et Elian Sorlut 2<sup>ème</sup>, Paul Beyssac Poulin et Emma Mahu 4<sup>ème</sup>.

Samedi 3 mai, Héléna Beyssac-Poulin a remporté l'open de Vendée en -52kg, manière de terminer la saison en beauté! Héléna a remporté la demi-finale régionale en cadette et aussi en junior, ce qui lui a permis de participer aux championnats de France dans les deux catégories.

Le dimanche 25 mai : le Judo Sport Rétais (JSR) organisait son traditionnel tournoi en individuel. Les judokas rétais étaient au rendez-vous : 1<sup>er</sup> JSR avec 135 points, 2<sup>ème</sup> Charron avec 100 points, Aytré 3<sup>ème</sup> avec 56 points et JS La Rochelle 4<sup>ème</sup> avec 24 points, ...

Les encadrants du JSR ont été honorés par les instances sportives : Ingrid Fricot a été récompensée par le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) pour son investissement dans le club lors du trophée « A Elles de Jouer ». Félicitations à Ingrid et à tous les judokas qui font briller les couleurs du club.



Les vainqueurs du tournoi île de Ré

## La M.J.A. : Ré-Espaces-Jeunes



Portique à fleurs



Etienne, Harmonie et Valentin



Atelier de décoration

Ré-Espaces-Jeunes est une jeune association, tout juste un an. Elle reprend la structure et poursuit les activités de l'ancienne MJA. L'Assemblée Générale de ce printemps a été reportée devant le nombre très réduit de parents présents. Mais, après les efforts de communication de la présidente et de la secrétaire, une nouvelle réunion s'est tenue avec de nombreux parents qui ont compris l'importance de s'engager pour que vive une Maison pour leurs enfants et leurs adolescents.

Un nouveau bureau a pu se constituer : *Présidente* : Blandine Hulín, *Vice Présidente-Trésorière* : Sylvie Savinien, *Trésorière-adjointe* : Jeanne Lacassagne, *Secrétaire* : Fabienne Dimnet et *Secrétaire-adjoint* : Christophe Brin. Merci aux parents qui s'engagent dans une action bénévole au service des enfants et des grands jeunes.

Ré-Espaces-Jeunes est animée par une équipe de trois personnes : Etienne, Responsable, Harmonie et Valentin, animatrice et animateur.

Cette année, une quinzaine de jeunes ont été assidus aux activités de la maison ouverte tous les jours, sauf le dimanche et le lundi.

Les jeunes se retrouvent dans ce lieu d'accueil pour faire leur devoir scolaire, jouer au baby-foot, faire du sport au City stade voisin, participer aux divers ateliers proposés ou créés à leur initiative.

L'objectif des animateurs est de faire entrer les jeunes dans « une démarche d'apprentissage à l'autonomie et la citoyenneté », précise Etienne Foucaud, directeur-animateur.

Le grand projet du printemps est la préparation du camp d'été : discussion et échange sur le lieu et le financement. Ils sont accompagnés par Harmonie et Valentin : « notre rôle est de les écouter, de les orienter, d'intervenir de temps en temps en leur laissant un espace de liberté et de responsabilité » précisent-ils.

Ce projet de séjour doit se dérouler à Narbonne, pays du rugby. Les jeunes le financent en partie par l'organisation de lotos, de « vide dressing » (marché aux vêtements), ...

Un nouvel atelier a été créé à leur initiative : la récupération de palettes pour la construction de mobilier de jardin. Ils ont débuté avec plein d'enthousiasme pour leur réalisation : table basse, salon de jardin, portique pour fleurs, ... Ils nous en reparleront ...

## Ultimate Frisbee : Ré Flying Oysters Champion de France

Après 4 titres de Champion de France d'Ultimate en catégorie Junior (2008, 2012, 2013 et 2014), c'est au tour des adultes de conquérir le titre lors des Championnats de France de Beach Ultimate Nationale 1 à Royan.

Ils ont battu en finale les « Freezgo » de Blois 13 à 7 après les victoires contre Angers, Notre Dame de Monts, Fontenay et Créteil.

Le très nombreux public, près de 1000 personnes durant la finale a été séduit par ce sport peu médiatisé et pourtant spectaculaire, très physique (courir sur le sable durant 2 jours), technique (jouer avec le vent).

Cette année 7 joueurs de l'équipe junior participeront, au sein de l'équipe de France, aux championnats du monde à Lecco en Italie.

Félicitations à tous les champions et à leurs dirigeants. <http://www.reflyingoysters.fr/>

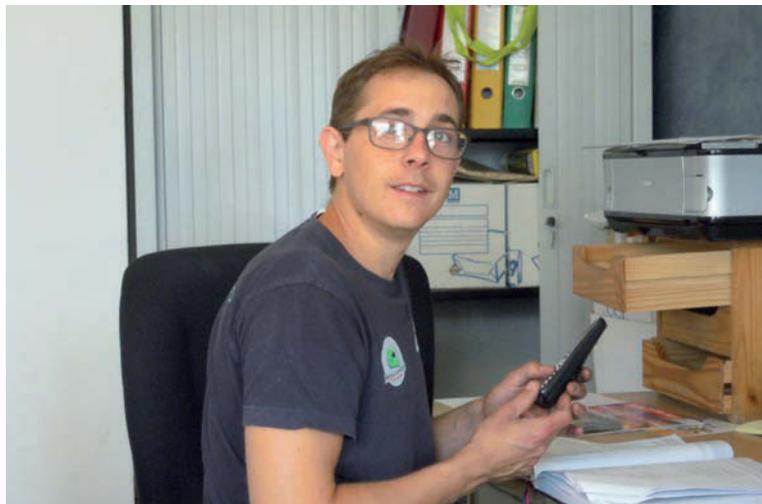


L'équipe adulte championne de France.

# Des nouvelles du Marché et de la Croix Michaud



Geoffrey Dardeau, président de l'UCAF



Thibault Léger, président de l'AACCM

**Ce printemps a été riche en nouveauté au sein des associations des commerçants et artisans : changements des présidents.**

**Au centre bourg, à l'« Union des Commerçants et Artisans de La Flotte » (UCAF),** Christian Delval cède le poste de la présidence. Après huit années passées au service de l'UCAF qu'il a animée avec tout le dynamisme qui l'habite, Christian Delval estime que « *le temps de la relève est bien là* ». Il précise « *Je ne quitte pas l'UCAF, je serai toujours à vos côtés pour animer notre centre bourg* ».

Geoffrey Dardeau accepte de prendre la relève tout en comptant sur ses conseils et sa participation. Geoffrey est bien connu sur le marché où il reçoit ses clients à son étal de fromager.

Ainsi le nouveau bureau se compose de : *Président* : Geoffrey Dardeau, *Secrétaire* : Marie-Laure Le Lan, *Secrétaire-adjoint* : Eric Vuillenin, *Trésorier* : Christian Delval et *Trésorier-adjoint* : Julie Teissier.

Les animations se poursuivront : fête de la musique, les soirées du marché (11 juillet et 8 août), les produits du terroir à La Nuit Romane (28 juillet), le repas de fin de saison, ... et bien d'autres ... à consulter sur le programme des animations et des fêtes.

**A la zone artisanale et commerciale de la Croix Michaud, l'AACCM - « Association des Artisans et commerçants de la Croix Michaud »** est présidée depuis le début du printemps par Thibaut Léger, au dynamisme et au sourire bien connu. Il dirige Le contrôle Technique Réthais.

Il en était le vice-président et Arnaud Cante laisse la présidence pour le remplacer à la vice-présidence. Nous sommes dans la continuité affirme le nouveau président : « *mettre en œuvre tout ce qui est possible pour faire connaître, aux résidents de l'île, La Croix Michaud et faire de ce lieu un espace dynamique aussi bien l'été que l'hiver. Nous souhaitons nous rapprocher des associations de la commune* ».

Ainsi le nouveau bureau se compose de : *Président d'honneur* : Claude Neveu, *Président* : Thibaut Léger, *Vice-Président* : Arnaud Cante, *Secrétaire* : Florent Blondet et *Trésorier* : Alexandre Druet.

Nous retrouvons les grands moments de l'année avec ses manifestations festives et commerciales : la brocante, la semaine commerciale, les repas, Halloween, ...





## Correspondant défense **service national**

Le correspondant défense est désigné lors d'un conseil municipal parmi les membres élus.

Le nouveau Conseil a reconduit Monsieur Jacky Oger dans sa fonction de correspondant défense, mission exercée durant le mandat 2008-2014.

Le correspondant défense a pour mission d'informer et de sensibiliser les administrés de la commune aux questions de défense. Il est également l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Le premier domaine concerne le parcours de citoyenneté qui comprend 3 étapes : l'enseignement de défense dispensé par l'éducation nationale, le recensement des jeunes dès l'âge de 16 ans et la journée défense et citoyenneté (JDC).

Le deuxième domaine concerne les activités de défense avec le volontariat, les préparations militaires et la réserve militaire.

Le troisième domaine concerne le devoir de mémoire et la reconnaissance.

En matière d'activités de défense, le correspondant défense dispose d'une information qui lui permet de répondre aux questions des concitoyens telles que celles portant sur :

- le volontariat qui permet à tout jeune français de 18 à 25 ans de découvrir l'institution militaire dans le cadre d'une période qui peut aller de un à cinq ans,
- Les préparations militaires d'une durée de une à quatre semaines réparties sur l'année et accessibles aux jeunes de 18 à 30 ans,
- La réserve militaire qui comprend la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne.

Tous les jeunes, intéressés par ces activités, sont invités à contacter M. Jacky Oger à la mairie.



## Attention aux nids de frelons asiatiques

Par arrêté du 26 décembre 2012, le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique (*Apis mellifera*) sur tout le territoire français.

Le frelon asiatique, arrivé en 2004 en France, progresse de 100 km par an. Il s'attaque aux abeilles, mais pour l'homme, sa piqure, douloureuse, n'est pas vraiment dangereuse.

Il est très difficile à éradiquer. Les pièges, posés au printemps, ne tuent que 1% des frelons et beaucoup d'autres insectes utiles... Les scientifiques espèrent la mise au point d'un appât sélectif pour ne pas attaquer la biodiversité. Les poules, pour l'instant, seraient les meilleures prédatrices de cette vilaine bête...

En 2013, le Conseil Général n'a pas souhaité reconduire l'aide à la destruction des nids de frelons asiatiques. Aussi, par délibération n° 25 du 20 février 2014, la Communauté de Communes de l'île de Ré a donc décidé de poursuivre la politique de lutte contre le frelon asiatique, initiée par le Département, en finançant la destruction des nids.

Ce dispositif est mis en place du 1er mai au 30 octobre de chaque année selon une procédure bien définie.

Le particulier constatant la présence d'un nid de frelons doit contacter la mairie ou la police municipale de la commune dans les plus brefs délais.

Les services municipaux, après vérification, feront appel à une entreprise agréée pour ces opérations de destruction qui se déroulent à des moments précis de la journée. La prise en charge financière est assurée par la Communauté de Communes.





*Serge et Yvette Bastier - Noces d'orchidée*



*Jacqueline et Michel Messant- Noces d'orchidée*



*Pierrette et Marcel Bernard - Noces de diamant*



*Monique et Maurice Plateau - Noces de Palissandre*



*Raymonde Balcan - Doyenne de l'assemblée*

---

## Le repas de l'Age d'Or

---

Plus de 200 personnes ont honoré l'invitation pour le déjeuner de « l'Âge d'Or » qui s'est déroulé le samedi 13 décembre 2013 dans la grande salle de la Base Nautique de La Flotte. Ce repas, servi par la Sté Arsonneau de La Rochelle a été animé par l'association « les étoiles lyriques » du Vertou (revue cabaret et bal).

C'était l'occasion, au cours de ce repas, de fêter les anniversaires de mariage, 10 couples ont reçu une plante pour cet anniversaire : 6 noces d'or (50 ans de mariage), 2 noces d'orchidée (55 ans), 1 noce de diamant (60 ans) et 1 noce de palissandre (65 ans).

La commune a honoré la doyenne de l'assemblée de ce jour, née en 1920.



## État civil **2014** 1er Semestre - La Flotte

### NAISSANCES

|                     |            |
|---------------------|------------|
| FAULCON GÉRIN Louna | 21 janvier |
| NICOLAS Charly      | 21 mars    |
| MAGNAUD Hugo        | 26 mars    |
| JOLY Ysaline        | 13 juin    |
| ARRAS Élodie        | 19 juin    |

### MARIAGES

|                                       |         |
|---------------------------------------|---------|
| BILLY Sébastien et PARAS Natacha      | 07 juin |
| SIMON Jean-Christophe et CORNUT Laure | 14 juin |
| ROUSSEAU Benoît et PRUDHON Mélanie    | 14 juin |
| LE BARON Michaël et JOINEAU Virginie  | 14 juin |

### DECES

|                             |            |
|-----------------------------|------------|
| DUMAS Robert                | 13 janvier |
| HEDDE Cécile                | 14 janvier |
| ZAGO Catherine              | 14 janvier |
| BRICNET André               | 17 janvier |
| BERRIAU Michel              | 18 janvier |
| MANGUIS André               | 15 février |
| HILLAIRET Auguste           | 24 février |
| BEAUDOUIN Bruno             | 09 mars    |
| GAMIN Vve HUET Madeleine    | 11 mars    |
| DELCROS Augustin            | 16 mars    |
| BABION Vve RABARON Jeannine | 16 mars    |
| RIVASSEAU Gabriel           | 24 mars    |
| LE MOULEC Alain             | 11 avril   |
| MANON Yvon                  | 02 mai     |



# Navette de village LA FLOTTE



**Horaires du 5 JUILLET  
au 31 AOÛT 2014 inclus**

**Tous les jours**

## La Flotte - Coquereau <> Coquereau

**GRATUIT**

|                     |                     |      |       |       |       |       |       |       |
|---------------------|---------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| LA FLOTTE           | Coquereau <b>3A</b> | 9:05 | 9:40  | 10:05 | 11:25 | 12:25 | 14:05 | 15:25 |
|                     | Vierge              | 9:07 | 9:42  | 10:07 | 11:27 | 12:27 | 14:07 | 15:27 |
|                     | Barbotins           | 9:10 | 9:45  | 10:10 | 11:30 | 12:30 | 14:10 | 15:30 |
|                     | Beauregard          | 9:11 | 9:46  | 10:11 | 11:31 | 12:31 | 14:11 | 15:31 |
|                     | Quinquinne          | 9:12 | 9:47  | 10:12 | 11:32 | 12:32 | 14:12 | 15:32 |
|                     | Les Peupliers       | 9:13 | 9:48  | 10:13 | 11:33 | 12:33 | 14:13 | 15:33 |
|                     | Croix Michaud       | 9:15 | 9:50  | 10:15 | 11:35 | 12:35 | 14:15 | 15:35 |
|                     | Barbotins           | 9:17 | 9:52  | 10:17 | 11:37 | 12:37 | 14:17 | 15:37 |
|                     | Beauregard          | 9:18 | 9:53  | 10:18 | 11:38 | 12:38 | 14:18 | 15:38 |
|                     | Le Port             | 9:21 | 9:56  | 10:21 | 11:41 | 12:41 | 14:21 | 15:41 |
| Coquereau <b>3A</b> | 9:24                | 9:59 | 10:24 | 11:44 | 12:44 | 14:24 | 15:44 |       |

Départ de la ligne 3A vers La Rochelle

10:03 10:33 12:03 13:03 14:33 16:03

## La Flotte - Coquereau <> Le Port

|           |                     |       |       |       |       |       |                             |       |
|-----------|---------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-----------------------------|-------|
| LA FLOTTE | Coquereau <b>3A</b> | 16:05 | 16:40 | 17:10 | 17:40 | 18:30 | 19:30                       | 20:30 |
|           | Vierge              | 16:07 | 16:42 | 17:13 | 17:42 | 18:32 | 19:32                       | 20:32 |
|           | Barbotins           | 16:10 | 16:45 | 17:16 | 17:45 | 18:35 | 19:35                       | 20:35 |
|           | Beauregard          | 16:11 | 16:46 | 17:17 | 17:46 | 18:36 | 19:36                       | 20:36 |
|           | Quinquinne          | 16:12 | 16:47 | 17:18 | 17:47 | 18:37 | 19:37                       | 20:37 |
|           | Les Peupliers       | 16:13 | 16:48 | 17:19 | 17:48 | 18:38 | 19:38                       | 20:38 |
|           | Croix Michaud       | 16:15 | 16:50 | 17:21 | 17:50 | 18:40 | 19:40                       | 20:40 |
|           | Barbotins           | 16:17 | 16:52 | 17:23 | 17:52 | 18:42 | Port fermé à la circulation |       |
|           | Beauregard          | 16:18 | 16:53 | 17:24 | 17:53 | 18:43 | Port fermé à la circulation |       |
|           | Le Port             | 16:21 | 16:56 | 17:27 | 17:56 | 18:46 | -                           | -     |
|           | Coquereau <b>3A</b> | 16:24 | 16:59 | 17:30 | 17:59 | 18:49 | 19:45                       | 20:45 |

Départ de la ligne 3A vers Les Portes

18:19

Départ de la ligne 3A vers La Rochelle

16:33 17:03 17:33 18:03 19:03 20:03 21:03



[www.lesmouettes-transport.com](http://www.lesmouettes-transport.com)